

MAGZI : AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021 DU 19 JANVIER 2021 Pour le recrutement d'un Bureau d'études en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des Zones industrielles au Cameroun

1. Contexte

En vue d'améliorer la productivité et la compétitivité des zones industrielles, d'accompagner les grands projets structurants et de contribuer pleinement à la mise en 'uvre de la politique de promotion de transformation structurelle de l'économie du Cameroun, la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI SA) avec l'appui du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) envisage commettre une " étude en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des Zones Industrielles au Cameroun".

Il s'agit en effet d'une étude qui se propose de formuler un programme opérationnel visant :

(i) La réhabilitation et l'extension des zones industrielles existantes ;

(ii) la mise en service et le développement des zones créées et pas encore opérationnelles ;

(iii) l'appréciation des besoins en espaces industriels (superficie probable) pour l'accompagnement et le soutien au secteur industriel et éventuellement les positions géographiques de ces futures zones sur le territoire national. Elle devra à cet effet reposer sur un chronogramme réaliste et des propositions de mécanisme de financement.

C'est dans cette perspective que la MAGZI SA entend recruter un Bureau d'Études (BET) en vue d'une assistance technique au bon déroulement de cette mission.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la préqualification des Bureaux d'études devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur le recrutement d'un BET en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des Zones Industrielles au Cameroun.

3. Consistance des prestations

Les prestations de l'étude consistent notamment à :

Pour les zones opérationnelles : (i) présenter l'état des lieux de chacune d'elle en mettant en relief le niveau d'aménagement (réseau viaire, accessibilité, réseaux divers, sécurité, nature foncière et problèmes éventuels de ces zones, etc.), (ii) établir la carte nationale des zones industrielles existantes et (iii) présenter les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque zone ainsi que les actions chiffrées à mener en vue de les rendre plus compétitives.

Pour les zones créées et pas encore opérationnelles : (i) établir la carte nationale y afférente, et (ii) présenter les forces, faiblesses, opportunités et menaces ainsi que les actions chiffrées à mener en vue de leur opérationnalité.

Pour les zones à créer : (i) présenter la cartographie des ressources naturelles et richesses exploitables ainsi que des grands projets structurants à l'horizon 2035 de chaque région du pays, (ii) estimer les besoins en terrains industriels (superficie probable) pour l'accompagnement et la valorisation/transformation de ces ressources et projets et éventuellement les positions géographiques de ces futures zones sur le territoire national.

Pour les différentes zones (transversale) : (i) définir les objectifs stratégiques et les actions traduisant ces objectifs, ainsi qu'un plan quinquennal d'actions opérationnelles pour chaque type de zone, (ii) définir un cadre de mise en 'uvre et de suivi et évaluation de la mise en 'uvre des actions d'implémentation dudit programme, (iii) proposer un plan de financement du programme et (iv) prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux.

4. Remise des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels, comportant les Volumes 1 et 2 sous pli fermé à la Direction Générale de la MAGZI SA (Service des Marchés) sise à MVAN, 1er échangeur, au plus tard le 10 février 2021 à 13 heures précises, heures locales avec la mention :

**“AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET”
N° 001/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021 DU 19 JANVIER 2021
Pour le recrutement d'un Bureau d'études en vue de
l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de
Développement des Zones industrielles au Cameroun
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”.**

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

- être un Cabinet installé au Cameroun ou en cours d'installation;

- justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
- présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 6.1 ci-après ;
- disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
- présenter une capacité financière compatible avec les prestations à réaliser.

6. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique et du Développement Durable de la MAGZI SA sise MVAN au lieu-dit ler échangeur.

YAOUNDE le 19 Janvier 2021
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
MANON GEORGES CHRISTOL